



PILOTAGE ET GESTION

Année : 2023

Lieu : Paris

Manager un parcours de soins coordonné - FORMATION

Réf. : MGTP009A



Compétences Visées

Offrir des soins transdisciplinaires coordonnés sur un territoire en adéquation avec l'offre de soins et les besoins des patients pour viser leur satisfaction au terme d'un épisode de soins.

Objectifs, Contenus

S'approprier les concepts du management d'un parcours de soins coordonné

- Le cadre réglementaire des parcours : lois de modernisation du système de santé.
- La clarification des notions-clés : différents parcours, pluridisciplinaires, pluriprofessionnalité, graduation des soins, prévention.
- Les enjeux : satisfaction, qualité de vie, zéro sans solution, autodétermination, pertinence.
- Les principes fondamentaux : de l'entrée à la sortie, standardisation, harmonisation des pratiques, prévalence de la pathologie ou de la population.
- La dimension stratégique des parcours de soins coordonnés : gouvernance clinique et performance du service, du pôle.

Préparer les professionnels à des soins s'inscrivant dans un parcours de soins cohérent et coordonné

- Le changement de paradigme : d'une culture médicale curative ethno-centrée à une culture médicosociale, sociale et sanitaire, culture qualité et sécurité (CQSS).
- La transformation des organisations de prise en soins et les impacts au niveau des pratiques professionnelles et des compétences mobilisées.
- La connaissance des projets d'établissement, de pôle et de service et la déclinaison de ces projets dans l'offre de service/prestation.
- L'identification des parties prenantes du parcours de soins coordonné : acteurs internes et externes, tutelles ARS.
- Les acteurs internes et externes.
- La démarche d'intégration : création du lien et collaboration interne et externe.
- La création d'outils communs : partir de l'existant et décliner le parcours de l'entrée à la sortie.

Animer des soins pluriprofessionnels dans le cadre du parcours de soins coordonné

- L'appropriation du projet médico-soignant partagé et sa déclinaison en filières et en parcours dans l'offre de services.
- La coordination, la collaboration, la coopération, transformation des pratiques professionnelles :
 - la prévention éducation à la santé un axe prioritaire : de l'éducation à la santé à l'éducation thérapeutique, développement des compétences pour un rôle partagé et coordonné,
 - le dossier médical partagé, l'Espace Santé, la e-Santé et la télémédecine : enjeu territorial pour répondre à une égalité d'accès aux soins pour tous sur le territoire,
 - le parcours de soins une démarche qualité : indicateurs de satisfaction, bonnes pratiques et indicateurs de résultats des parcours.

Personnes concernées

Tout personnel d'encadrement, médicosoignant et social du secteur sanitaire et médicosocial.

Paris 2023

Durée

2 jours

» du 06/11/2023 au 07/11/2023

Intervenant

CATEAU Chantal

- Coordonnatrice générale des soins
- DESS Formation et GRH
- DU « Éthique soignante hospitalière » et « Qualité et Sécurité des soins »
- Membre de l'Espace Réflexion Ethique Région Centre
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

Tarif Inter : 700 € Net de taxe

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Étude de cas.
- Analyse de situation.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation s'appuie sur une connaissance précise des enjeux liés à la loi Santé et ses évolutions (ma Santé 2022), ainsi que sur les influences de la culture qualité sur les parcours de soins. Elle cherche à faciliter l'élaboration de la cartographie des ressources disponibles (établissements et professionnels), de la mise en oeuvre du projet médicosoignant partagé, du développement de la collaboration et de la coopération interne et externe, ainsi que de la coordination cohérente des acteurs, émanant d'institutions différentes, sur un territoire.

Prérequis

» Connaissance de la loi de modernisation du système de santé.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- [Parcours de territoire : sa démarche](#)
- [Chemin clinique : de la construction au pilotage](#)